



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question écrite n° 49728

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, afin de connaître son avis sur la proposition formulée dans le rapport de M. Darrois intitulé « Vers une grande profession du droit » consistant à renforcer la discipline et le rôle du plaignant dans la procédure disciplinaire. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître, le cas échéant, dans quels délais elle compte mettre en oeuvre cette proposition.

Texte de la réponse

Moderniser les professions juridiques et judiciaires, afin d'offrir un meilleur service tant aux particuliers qu'aux entreprises, est une nécessité. Dans cette perspective, les préconisations du rapport sur les professions du droit issu de la commission présidée par maître Darrois et remis au Président de la République le 8 avril 2009, font l'objet d'un examen approfondi et un important processus de concertation a été engagé avec les professions sur de nombreux sujets. Ces derniers incluent les préconisations du rapport concernant la procédure disciplinaire des avocats.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49728

Rubrique : Professions judiciaires et juridiques

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2009, page 4796

Réponse publiée le : 15 septembre 2009, page 8853